

Message de Benoît XVI pour la Journée mondiale du Migrant et du Réfugié

Les migrations: signe des temps

Chers frères et sœurs!

Il y a quarante ans, se concluait le Concile œcuménique Vatican II, dont le riche enseignement s'étend à de nombreux domaines de la vie ecclésiale. En particulier, la Constitution pastorale *Gaudium et spes* développa une analyse attentive sur la réalité complexe du monde contemporain, en recherchant les façons opportunes d'apporter le message évangélique aux hommes d'aujourd'hui. Dans ce but, en accueillant l'invitation du Bienheureux Jean XXIII, les Pères conciliaires s'engagèrent à scruter les signes des temps, les interprétant à la lumière de l'Évangile, pour offrir aux nouvelles générations la possibilité de répondre de façon adéquate aux interrogations éternelles sur le sens de la vie présente et future et sur la juste organisation des relations sociales (cf. *Gaudium et spes*, n° 4). Parmi les signes des temps que l'on peut aujourd'hui reconnaître, figurent certainement les migrations, un phénomène qui a pris au cours du siècle qui vient de se conclure une forme pour ainsi dire structurelle, devenant une caractéristique importante du marché du travail au niveau mondial, étant une conséquence, entre autres, de la profonde influence exercée par la mondialisation. Naturellement, des éléments divers confluent dans ce «signe des temps». Celui-ci comprend en effet les migrations tant intérieures qu'internationales, les migrations forcées ou volontaires, les migrations légales ou irrégulières, sujettes également à la plaie du trafic d'êtres humains. On ne peut pas non plus oublier la catégorie des étudiants étrangers, dont le nombre s'accroît chaque année dans le monde.

En ce qui concerne les personnes qui émigrent pour des raisons économiques, il vaut la peine de souligner la récente «féminisation» de ce phénomène, c'est-à-dire la présence croissante de la composante féminine dans celui-ci. En effet, par le passé, ce sont surtout les hommes qui émigraient, même si les femmes n'ont jamais manqué non plus; mais à l'époque, elles se déplaçaient surtout pour accompagner leur mari ou leur père, ou pour les rejoindre là où ils se trouvaient. Aujourd'hui, bien que les situations de ce genre soient encore nombreuses, l'émigration des femmes tend à devenir de plus en plus autonome: la femme franchit seule les frontières de son pays, à la recherche d'un emploi dans le pays de destination. Souvent, la femme qui émigre devient même la principale source de revenus pour sa famille. La présence des femmes se constate de fait principalement dans les secteurs qui offrent de bas salaires. Si les travailleurs migrants sont donc particulièrement vulnérables, parmi eux, les femmes le sont encore davantage. Les secteurs d'emploi les plus fréquents, pour les femmes, sont constitués, non seulement par le travail domestique, mais également par l'assistance aux personnes âgées, le soin des personnes malades, les services liés à l'activité hôtelière. Il s'agit d'autant de domaines dans lesquels les chrétiens sont appelés à manifester leur engagement pour que les femmes migrantes soient traitées de façon juste, afin que leur condition de femme soit respectée et pour que l'égalité de leurs droits soit reconnue.

Il faut mentionner, dans ce contexte, le trafic d'êtres humains — et surtout de femmes — qui se développe là où les possibilités d'améliorer ses conditions de vie, ou même de survivre, sont rares. Il devient facile pour le trafiquant d'offrir ses «services» aux victimes qui souvent,

n'ont pas le moindre soupçon de ce qu'elles devront ensuite affronter. Dans certains cas, des femmes et des jeunes filles sont destinées à être ensuite exploitées sur le lieu de travail comme des esclaves, et souvent également dans l'industrie du sexe. Bien que ne pouvant pas approfondir ici l'analyse des conséquences d'une telle migration, je fais mienne la condamnation, déjà exprimée par Jean-Paul II, de «la culture hédoniste et mercantile fort répandue qui prône l'exploitation systématique de la sexualité» (Lettre aux femmes, 29 juin 1995, n° 5). Il existe ici tout un programme de rédemption et de libération, auquel les chrétiens ne peuvent se soustraire.

En ce qui concerne l'autre catégorie de migrants, celles des demandeurs d'asile et des réfugiés, je voudrais souligner qu'en général on s'arrête sur le problème soulevé par leur entrée, mais on ne s'interroge pas aussi sur les raisons qui les poussent à fuir leur pays d'origine. L'Eglise regarde tout ce monde de souffrance et de violence avec les yeux de Jésus, qui s'émouvait devant le spectacle des foules errant comme des brebis sans pasteur (cf. Mt 9, 36). Espérance, courage, amour et également «imagination de la charité» (Lettre apost. Novo millennio ineunte, n° 50) doivent inspirer l'engagement humain et chrétien nécessaire pour venir à l'aide de ces frères et sœurs qui souffrent. Leurs Eglises d'origine ne manqueront pas de manifester leur sollicitude à travers l'envoi d'agents pastoraux de leur propre langue et culture, dans un dialogue de charité avec les Eglises particulières d'accueil.

A la lumière des «signes des temps» actuels, une attention particulière doit être enfin portée au phénomène des étudiants étrangers. Grâce également aux «échanges» entre les diverses Universités, en particulier en Europe, leur nombre enregistre une croissance constante, entraînant aussi des problèmes pastoraux, que l'Eglise ne peut négliger. Cela vaut en particulier pour les étudiants provenant des pays en voie de développement, pour lesquels l'expérience universitaire peut constituer une occasion extraordinaire d'enrichissement spirituel.

En invoquant l'assistance divine sur tous ceux qui, poussés par le désir de contribuer à la promotion d'un avenir de justice et de paix dans le monde, dépensent leurs énergies dans le domaine de la pastorale au service de la mobilité humaine, j'envoie à tous, en gage d'affection, une Bénédiction apostolique particulière.

Du Vatican, le 18 octobre 2005

BENEDICTUS PP. XVI

[Texte en français distribué par la salle de presse du Saint-Siège]